Le 3 novembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

IMMERSION EN FRANÇAIS

M. McKee

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Mme Landry

L'hon. M. Hogan

Mme Landry

L'hon. M. Hogan

Mme Landry

L'hon. M. Hogan

FISCALITÉ

M. K. Arseneau

L'hon. M. Steeves

M. K. Arseneau

L'hon. M. Steeves

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

PRÊTS ÉTUDIANTS

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

IMPÔT SUR LE REVENU

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

[*Traduction*]

IMMERSION EN FRANÇAIS

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous constatons avec inquiétude que le gouvernement a tendance à prendre des décisions sans données probantes. Il prend des décisions fondées sur des émotions et non sur des faits ou des preuves, comme lorsque la Santé publique a pris sans aucune donnée probante à l'appui la décision de ne plus imposer le port du masque dans les classes ou lorsque le ministre de la Sécurité publique admet que ses affirmations sur la criminalité ne sont pas fondées sur des données, mais sur des anecdotes.

Hier, pour défendre le ministre de la Sécurité publique, le ministre de l'Éducation a semblé laisser entendre qu'il n'y avait rien de mal à se fier à des renseignements anecdotiques. Tout ce que nous demandons, Monsieur le président, ce sont des décisions fondées sur des preuves. Le ministre de l'Éducation accepte-t-il la proposition selon laquelle les décisions relatives aux programmes d'éducation devraient et doivent être fondées sur des données probantes?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie le chef de l'opposition officielle de sa question. Avant de répondre à la question d'aujourd'hui, j'aimerais revenir à une question qu'il a posée hier concernant le…

[*Original*]

Il s'agit de la question concernant le programme Prestation des services intégrés, en ce qui a trait au secteur francophone.

[*Traduction*]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Nous vous donnerons plus tard l'occasion de répondre à la question d'hier. Poursuivez.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je sais — j'ai raté le tout.

Merci beaucoup au député d'en face de la question. Bien sûr, notre travail relativement au système d'éducation est axé sur des données. Nous prenons des décisions fondées sur des données. Je prends des décisions basées sur la logique et les données. Je ne me laisse pas guider par les émotions, et quiconque me connaît le sait. Ce n'est pas que je suis dépourvu

d'émotions, Monsieur le président, mais je n'ai pas tendance à me laisser guider par elles. Alors oui, je crois aux données. Merci beaucoup de la question.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, il a été prouvé que l'immersion précoce était la meilleure façon d'apprendre le français comme langue seconde. Des experts en éducation ont pris part au débat sur le programme d'immersion en français. Ils sont ici aujourd'hui, Monsieur le président. Ils ont présenté des données et des preuves qui démontrent que le programme est couronné de succès. Nous savons ce que le premier ministre pense des données, compte tenu de ses propos tristement célèbres, mais le ministre de l'Éducation, qui a une obligation à respecter envers les enfants au sein du système d'éducation, ne se précipitera certainement pas aveuglément vers des changements de programmes éducatifs qui ne sont pas fondés sur des données probantes et qui pourraient nuire aux résultats scolaires.

Monsieur le président, le point d'entrée au programme d'immersion en français n'a été rétabli à la 1re année qu'en 2017. Les élèves qui commençaient alors le programme sont maintenant en 6e année. Nous n'avons même pas attendu qu'ils soient en 12e année pour évaluer les progrès et la réussite. Le ministre cessera-t-il de manier les données, comme il l'a fait cette semaine? Il dit qu'il prend des décisions fondées sur des données probantes. Eh bien, mettons les préjugés de côté. Le ministre prendra-t-il une décision fondée sur des données probantes en ce qui concerne le programme d'immersion en français?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : J'aimerais remercier, encore une fois, le député d'en face de la question. J'aimerais également souligner la présence de représentants de l'organisme Canadian Parents for French et de mon ami depuis 42 ans, M. Collins, qui est le directeur général de cet organisme.

Je sais que, ensemble, nous avons tous le même objectif, et celui-ci est de créer un système d'éducation de calibre mondial. Dans les circonstances, nous parlons du secteur d'éducation anglophone. Nous parlons de répondre aux besoins qui se font sentir et d'assurer un système inclusif permettant à tous les élèves de réussir dans toutes les matières. Il s'agit de cerner les changements que nous devons opérer, de déterminer les améliorations que nous devons réaliser, d'examiner les préoccupations liées à la composition des classes attribuables à diverses circonstances, d'examiner l'inégalité liée à la taille des classes entre celles du programme d'anglais principal et celles du programme d'immersion et d'aller de l'avant d'une manière globale pour que tous les élèves atteignent un niveau en français leur permettant de soutenir une conversation…

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, j'ai du mal à croire que, lorsque les gens d'en face élimineront le programme d'immersion en français, notre province sera la seule province officiellement bilingue au Canada et la seule

province qui n'a pas de programme d'immersion en français. Bon, si les gens se fient à des données empiriques, je vais donner un exemple, celui de ma femme. Ma femme est originaire de Red Deer, en Alberta, et elle a suivi un programme d'immersion en français. Elle a ensuite fréquenté l'Université de Moncton et a étudié la common law en français. Le programme fonctionne bien, Monsieur le président.

Toutefois, je ne me fierai pas seulement à des anecdotes ; je m'appuierai sur les faits. Des documents du ministère de l'Éducation dont nous disposons montrent que, parmi les 452 élèves qui ont participé aux tests de compétence orale en 2017-2018, 99,8 % atteignaient le niveau intermédiaire, 87 %, le niveau intermédiaire plus et 46,7 %, au moins le niveau avancé. Le programme fonctionne. Il peut être amélioré et il devrait l'être. Alors, pourquoi le ministre le remplacerait-il par un nouveau programme qui fixe un objectif médiocre en matière de compétence en français?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je vous remercie, Monsieur le président, et je remercie encore une fois le député d'en face de la question et de l'occasion de parler du système d'éducation de qualité que nous voulons créer ici au Nouveau-Brunswick, particulièrement dans notre secteur anglophone. Je ne conviens pas que vouloir que tous les enfants de notre province puissent parler français est un objectif médiocre. Puisque nous vivons dans une province bilingue, comme c'est le cas depuis 50 ans maintenant — et que Statistique Canada indique que 30 % de notre population est bilingue — je pense que nous devons examiner la pratique que nous appliquons et les mesures que nous prenons. Nous menons des consultations et nous opérerons une transition. Nous voulons faire en sorte d'avoir réellement une population bilingue au Canada. Nous voulons faire en sorte que les élèves, lorsqu'ils obtiennent leur diplôme dans le secteur anglophone, puissent soutenir une conversation en français n'importe où dans la province.

Vous savez, la question me touche personnellement. J'ai trois petits-enfants. Deux sont en 1re année, et l'autre intégrera le nouveau système. Je ne ferai rien qui puisse leur faire rater une telle occasion.

[*Original*]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce n'est pas seulement le fait que le but fixé pour le niveau de français, qui, selon le gouvernement, sera médiocre, car il y a d'autres enjeux. On sait que la New Brunswick Teachers' Association a indiqué qu'elle s'oppose fermement à cette décision politique de faire des changements au programme d'immersion en français. Le gouvernement a brisé la confiance des gens. Présentement, il y a des pressions exercées sur le système d'éducation, alors que ce dernier nécessite de la stabilité. Le système d'éducation a besoin de temps pour se remettre sur pied après les deux dernières années, Monsieur le président.

À la lumière de ces préoccupations que l'on entend de la part de ceux et celles qui sont dans la salle de classe avec nos élèves, le ministre mettra-t-il ce changement en suspens et évitera-t-il d'autres bouleversements dans le système d'éducation?

[*Traduction*]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Je pense qu'il présente un très bon argument en ce qui concerne les trois dernières années dans le domaine de l'éducation. Ces dernières années ont été très difficiles, et le personnel enseignant de notre province a fait un travail remarquable. Nos élèves ont appris malgré une période très difficile, et je veux féliciter les membres du personnel enseignant des deux secteurs pour le travail qu'ils ont fait dans des circonstances très difficiles.

Je n'ai pas dit que notre objectif était médiocre. Je crois que c'est ce qu'a dit le chef de l'opposition officielle. Ce que j'ai dit, c'est que nous examinons le système scolaire anglophone de notre province. Nous voulons une éducation de qualité pour tous nos élèves. Je sais que la New Brunswick Teachers' Association se préoccupe du nombre d'élèves par classe, de la composition des classes et du fait que les classes principales sont pleines. Ces classes regroupent les élèves qui ont des troubles du comportement, les élèves qui ne réussissent pas dans le programme d'immersion, les élèves qui ne choisissent pas le programme d'immersion et les élèves qui ont un plan d'intervention. Certaines classes comptent six ou huit…

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[*Original*]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, cela ne remonte pas seulement aux deux dernières années. Nous avons entendu les commissaires sur l'apprentissage des deux langues officielles qui se sont fait l'écho des préoccupations exprimées par le personnel enseignant, à savoir que ce sont des décennies de plans et de stratégies en constante évolution qui ont créé une grande instabilité dans le système. Lors de l'examen de leurs recommandations, les commissaires ont demandé aux décideurs de garder à l'esprit l'énorme pression que la pandémie de la COVID-19 a fait peser sur nos divers ministères et institutions.

Alors, pourquoi le ministre n'est-il pas prêt à écouter la voix de la raison, à mettre cette décision en suspens et à donner le temps au système de se rétablir après les deux dernières années et après des décennies de constants changements au système?

[*Traduction*]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. Vous savez, j'ai passé 35 ans dans le système d'éducation ; alors, quand le député parle de changements constants, j'ai une expérience concrète à cet égard. Pour ma part, j'ai laissé tomber le français après la 10e année au secondaire, car nous utilisions *Cours moyen de français.* Nous mettons à l'essai depuis des années diverses méthodes d'enseignement de la langue française. Nous essayons depuis des années de répondre aux enjeux dans le système anglophone.

[*Original*]

Je comprends que je ne parle pas un français parfait, mais je crois que je le parle suffisamment bien pour communiquer avec les francophones. Toutefois, il arrive parfois qu'ils ne comprennent pas ce que je dis.

[*Traduction*]

J'ai parfois le même problème en anglais. Les gens ne comprennent pas ce que je dis ; j'essaie donc d'être plus clair. S'il y a une chose dont je n'ai jamais été accusé au cours de ma carrière, c'est de ne pas être raisonnable. Je pense que nous cherchons à déterminer ce qui est raisonnable dans ce cas-ci.

[*Original*]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre a de l'expérience dans le système ; il doit donc être au courant, et cela ne doit pas être quelque chose de nouveau pour lui. Les commissaires McLaughlin et Finn, qui ont publié le rapport, ont réaffirmé que le programme d'immersion en français est effectivement un programme efficace. Dans leur rapport, ils ont écrit ceci : Nos recommandations visent à affirmer et à renforcer plutôt qu'à rejeter et à démanteler.

Or, ne pas démanteler le programme mais le renforcer, c'est exactement ce que nous demandons. Donnez à ce programme les ressources nécessaires pour que tout le monde ait accès à ce programme et puisse avoir les meilleures chances de succès possible. Pourquoi le ministre ne tient-il pas compte de ces conseils?

[*Traduction*]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. Je ne débats pas du bien-fondé de l'immersion en français, et je ne l'ai jamais fait. Je parle

plutôt du secteur anglophone du système d'éducation. Voilà où nous voulons apporter des améliorations et concentrer nos efforts.

Nous avons augmenté le budget du ministère de l'Éducation l'année dernière. Nous examinons ce que nous voulons pour les élèves anglophones de la province. Ayant entendu de tels propos de la part d'un parti qui a apporté à quelques reprises des changements à l'immersion en français, je n'arrive pas du tout à comprendre pourquoi ce serait une mauvaise chose d'avoir comme objectif minimal que tous nos enfants puissent soutenir une conversation en français. Je n'arrive vraiment pas à comprendre. Comme je l'ai dit dans une réponse précédente, j'ai trois petits-enfants. Deux d'entre eux ont commencé le programme d'immersion en 1re année, et ma petite-fille commencera l'école dans deux ans et sera dans le nouveau programme.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé ; merci beaucoup.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, en 2019, la vérificatrice générale a indiqué dans un rapport que l'ingérence politique déstabilisait le système d'éducation, et nous n'avons jamais été témoins d'un exemple plus clair. Depuis le premier jour au pouvoir du premier ministre, l'immersion française est dans la ligne de mire.

Nous avons besoin de stabilité. Les membres du personnel enseignant doivent se remettre d'aplomb après deux années de perturbations en raison de la pandémie. Ils demandent plus de ressources pour améliorer l'état actuel de l'éducation. Ils disent au gouvernement qu'ils ne sont pas prêts pour plus de changements. C'est le personnel enseignant qui se trouve dans les salles de classe, et ce sont ses membres que nous devrions écouter. Nous devons examiner le programme et déterminer ce qu'il faut faire pour l'améliorer et le bonifier. Le premier ministre mettra-t-il de côté ses préjugés et donnera-t-il les outils nécessaires à un programme qui a fait ses preuves afin de le rendre accessible et d'en faire le meilleur programme qui soit pour que tous les enfants du Nouveau-Brunswick puissent réussir dans le programme d'immersion en français?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et je remercie encore une fois le député d'en face de la question. Comme je l'ai déjà dit, j'ai travaillé dans le système pendant 35 ans. Je ricane un peu dans ma barbe lorsque j'entends le chef de l'opposition parler d'apporter des changements pour des raisons politiques. J'ai siégé au conseil d'administration de la New Brunswick Teachers' Association. L'invité à notre assemblée générale annuelle était le ministre de l'Éducation de l'époque où les gens d'en face étaient au pouvoir. C'était à l'époque où le gouvernement avait décidé de faire revenir de la 3e à la 1re année le point d'entrée au programme d'immersion en français. J'ai demandé au

ministre : Pourquoi rétablissez-vous le point d'entrée en 1re année alors que vous n'avez pas les données concernant la 3e année? Il m'a répondu qu'il s'agissait d'une promesse politique. N'ayons donc pas peur des mots.

FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Mme Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Le ministre est très populaire ce matin. J'aimerais lui demander s'il peut nous fournir les détails concernant le déploiement de l'initiative des nouvelles possibilités d'apprentissage de langue qui a été lancée en septembre 2021 dans 11 écoles et 2 garderies éducatives. Le ministre peut-il fournir des renseignements à jour sur le programme pilote, y compris des renseignements sur les tests et les évaluations?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. J'aimerais remercier le député d'en face de la question. Je ne veux pas donner des détails anecdotiques ; j'ai toutefois reçu une rétroaction des gens qui participent aux projets prototypes. Les projets sont menés un peu partout dans la province, y compris dans des garderies éducatives, ce qui se traduira par une très belle transition dans le secteur anglophone lorsque les enfants entreront à la maternelle et passeront à la 1re année. Nous avons appris ce qui fonctionne très bien. Nous poursuivons nos consultations, et nous disposons d'un plan que nous examinerons.

Environ 30 % des écoles au Nouveau-Brunswick n'offrent pas le programme d'immersion en français. Ainsi, les élèves de ces écoles ne reçoivent aucun véritable enseignement en français avant la 4e année ; nous apporterons donc des changements à cet égard. Dans le secteur anglophone, nous voulons créer un système qui permettra de régler tous nos problèmes, et notamment, à tout le moins, d'amener tous les élèves au niveau de bilinguisme nécessaire pour soutenir une conversation en français. Nous…

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

Mme Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, dans ce qui semble être une approche peu orthodoxe de la conception de programmes, le ministre a lancé un programme pilote sur les nouvelles approches de l'apprentissage du français langue seconde qui est dirigé par les administrateurs et le personnel enseignant dans des écoles locales. Le ministre pourrait-il indiquer dans quels établissements d'enseignement ces projets pilotes ont été mis en œuvre en 2021-2022? De plus, où seront-ils mis en œuvre en 2022-2023, donc cette année?

[*Traduction*]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie la députée d'en face de la question. Comme la députée le sait bien, je n'ai pas les noms des établissements devant moi en ce moment, mais je prends note de la question et je reviendrai à la Chambre pour signaler de quels établissements il s'agit exactement.

Je tiens à réitérer — et je suis certain que l'organisme Canadian Parents for French et moi serions d'accord — que nous voulons le meilleur système d'éducation pour les élèves anglophones de notre province. Pour ce faire, il faut notamment s'attaquer aux disparités qui subsistent actuellement dans notre système d'éducation. Certaines de ces disparités touchent la composition des classes, le comportement ainsi que la taille des classes. Nous constatons que 20 % des élèves ne terminent pas le programme d'immersion en français et que 30 % de nos écoles n'offrent pas de programme de français. Nous voulons créer un système d'éducation de qualité pour les élèves anglophones de notre province, et cela inclut l'apprentissage du français langue seconde. Nous voulons que les élèves soient capables de communiquer avec n'importe qui au Nouveau-Brunswick quand ils le veulent — à tout le moins. Il s'agit tout simplement d'un minimum.

M^me^ Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. J'aimerais savoir si le ministre est prêt à déposer immédiatement à la Chambre toute la documentation relative au programme pilote dans le cadre de l'initiative des nouvelles possibilités d'apprentissage et de toutes les évaluations effectuées par le ministère.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Une fois encore, je reviens à notre objectif, qui est d'améliorer le secteur d'éducation anglophone. Je n'ai pas apporté les documents en question, mais je prends note de la question. Les gens d'en face peuvent certainement demander des renseignements s'ils le veulent.

Nous devons vraiment examiner ce que nous faisons pour les élèves de notre province. Nous voulons offrir les meilleures possibilités aux élèves. L'enseignement du français langue seconde n'est qu'une composante du travail que nous faisons pour les élèves de notre province. Nous voulons qu'ils disposent de possibilités enrichissantes pendant la transition, alors que nous amorçons un programme universel pour tous. Nous voulons qu'ils réussissent, et nous voulons qu'ils aient la possibilité de se spécialiser, s'ils le souhaitent. Nous voulons qu'ils connaissent la plus grande réussite possible lorsqu'ils entrent à l'université. Nos élèves se classent parmi les meilleurs du monde. Au ministère de l'Éducation, nous voulons poursuivre sur cette lancée, et c'est ce que nous ferons. Merci.

[*Original*]

FISCALITÉ

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci, Monsieur le président. Depuis 50 ans, la famille Irving et d'autres grandes corporations font disparaître leurs revenus dans des paradis fiscaux pour éviter de payer des impôts ici, au Nouveau-Brunswick. En même temps, cette famille milliardaire et ses entreprises ont reçu des centaines de millions de dollars ; c'est l'argent des honnêtes gens qui, eux, paient leurs impôts.

Ces centaines de millions de dollars n'ont pas été investis dans notre système de santé, dans nos écoles, dans nos routes et dans nos programmes sociaux, et nous en payons collectivement le prix aujourd'hui. Je suis bien au courant que ces stratagèmes de vol des fonds publics ont été légalisés par des gouvernements successifs. Toutefois, nous sommes justement ici, en tant que législateurs, pour nous pencher sur des lois et pour les modifier. Ma question pour le premier ministre est donc simple : Je comprends que c'est légal, mais est-ce acceptable du point de vue éthique?

[*Traduction*]

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Encore une fois, comme je l'ai déjà expliqué devant le Comité de la politique économique, je pense, il s'agit d'une question qui relève du gouvernement fédéral. Il ne s'agit pas d'une question de compétence provinciale. Deux membres du personnel de la province siègent à un comité sur l'évitement fiscal, lequel vise à établir où peut se produire l'évitement fiscal et qui le commet.

Je ne sais pas où le député a puisé ses chiffres, mais ils sont intéressants. Je suis sûr que l'ARC aimerait les connaître, car c'est l'ARC qui pilote le dossier. L'agence dispose des ressources et du personnel nécessaires pour le faire au niveau requis. Ce n'est pas notre cas. Bien franchement, la question relève de l'ARC, et non du gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick. Merci.

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci de ne pas avoir répondu à ma question, encore une fois.

[*Original*]

Ce sont des recettes perdues, Monsieur le président. Nous avons perdu des recettes ici, au Nouveau-Brunswick. Nous en avons la preuve. Nous pouvons parler des 13,4 millions de dollars en revenus non imposés dans le cadre du stratagème F.M.A. Il y a eu 142 millions de revenus perdus dans le cadre du stratagème de IrvCal.

Nous donnons des subventions à cette famille ici, au Nouveau-Brunswick, et à ses entreprises. Elles ont accès aux terres de la Couronne. Elles ont des réductions d'impôts fonciers. Elles ont des réductions des tarifs d'électricité. C'est ici, au Nouveau-Brunswick. C'est le gouvernement du Nouveau-Brunswick et non pas le gouvernement fédéral.

Il ne s'agit pas que de la pointe de l'iceberg. Donc, à la lumière des révélations de l'enquête des journalistes Zalac et Poitras, le premier ministre s'engage-t-il à mettre en place un moratoire sur toute subvention directe ou indirecte aux entreprises de la famille Irving et à toute autre entreprise récoltant à la fois les avantages de l'évitement fiscal et des subventions payées par les contribuables?

[*Traduction*]

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et, par votre intermédiaire, merci au député d'en face. Nous encourageons certainement tous les gens à profiter des occasions qui s'offrent à eux. Nous voulons que les gens du Nouveau-Brunswick saisissent les possibilités qui s'offrent à eux de réaliser des économies.

Nous comptons bien sûr nous appuyer une fois de plus sur nos partenaires fédéraux à l'ARC, qui font partie du groupe du travail sur l'évitement fiscal. Si c'est ce dont parle le député, ce sont eux qui examinent la question. Chrystia Freeland est la ministre libérale des Finances à l'heure actuelle. Je conseillerais au Parti vert de peut-être faire équipe avec certains des Libéraux et de parler à leurs cousins du fédéral pour savoir exactement ce qui se passe. Savez-vous quoi? L'ARC s'occupe de la question. Il s'agit d'un dossier de l'ARC, et, au bout du compte, l'ARC fournira une réponse, s'il y a lieu.

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Des données de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes indiquent que le Nouveau-Brunswick arrive à l'avant-dernier rang au pays pour ce qui est des élèves qui entreprennent des études postsecondaires après l'école secondaire. Pire encore, les taux de diplomation au niveau secondaire dans notre province ont empiré au cours des 20 dernières années comparativement aux moyennes nationales.

Nous avons tous entendu les annonces — cela fait maintenant deux fois — selon lesquelles le gouvernement éliminera les intérêts sur la part provinciale des prêts étudiants après l'obtention du diplôme, mais nous devons redoubler nos efforts en amont pour veiller à ce que nos élèves aient accès aux études postsecondaires. La question évidente à poser au ministre est donc de savoir s'il est au courant des données en question et quels efforts son ministère et lui déploient pour cerner les obstacles qui découragent les élèves de poursuivre des études supérieures.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, nous voulons certainement que tous les élèves passent à la prochaine étape de leur cheminement scolaire, et nous avons plus que jamais besoin qu'ils le fassent. Hier soir, j'ai participé à une activité sur les métiers et le mentorat et sur les moyens d'aller de l'avant de façon à encourager les gens à se lancer dans cette industrie, car nous avons besoin de métiers de toutes sortes.

Je ne suis pas au courant de la question précise qui a été soulevée, Monsieur le président. Nous en prenons note et l'examinerons de concert avec le ministère, soit EPFT, pour déterminer s'il se pose un problème à cet égard que nous pouvons aider le ministère à résoudre. Notre objectif est de fournir une éducation, de permettre aux gens de passer au niveau postsecondaire et de continuer à se lancer, en particulier, dans des métiers de tout genre, car nous connaissons une pénurie importante dans le domaine. Compte tenu de la croissance actuelle de la province, nous savons que la pénurie constitue un obstacle, car nous ne pouvons pas trouver des gens dans à peu près tous les secteurs. Toutefois, notre situation n'est pas unique. Elle n'est pas propre au Nouveau-Brunswick. La situation se produit dans tout le pays. Elle limite notre capacité à construire plus de maisons et à attirer plus d'investissements dans la province, et nous voulons faire toute la lumière sur la situation. Nous donnerons donc suite à la question, Monsieur le président.

PRÊTS ÉTUDIANTS

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci beaucoup. Étant donné que le premier ministre consultera les gens d'EPFT, j'ai une autre question à lui poser afin d'obtenir davantage de renseignements.

Les étudiants du postsecondaire ressentent actuellement les effets de l'augmentation du coût de la vie. La situation est telle que le logement — s'il est possible d'en trouver un —, l'épicerie et l'électricité coûtent plus cher que les droits de scolarité. En conséquence, même si les étudiants travaillent à temps plein durant l'été, ils devront avoir recours à leur prêt étudiant afin de pouvoir passer l'année. Selon la Fédération des associations de professeurs d'université du Nouveau-Brunswick, les étudiants ne poursuivent pas leurs études au collège ou à l'université principalement en raison du coût et de la dette qui en découle. Pour nous expliquer le contexte, le ministre nous indiquerait-il la dette moyenne que les étudiants ont accumulée à la fin de leurs études?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, merci de la question. Je suppose qu'un certain équilibre a été trouvé, car nous savons que, à l'heure actuelle, les étudiants peuvent trouver du travail un peu partout pendant l'été. Je sais qu'ils peuvent trouver du travail supplémentaire à faire pendant l'hiver, si nécessaire. Je le sais, car c'est justement ce que j'ai fait quand je fréquentais l'université ; à l'époque, je travaillais à l'édifice de l'association

étudiante et à Victory Meat Market. Il est donc possible comme jamais auparavant de trouver des suppléments de revenu.

Nous avons aussi réduit à 0 % le taux d'intérêt de sorte que les prêts étudiants soient accessibles à tous et que les gens puissent faire des études postsecondaires. Toutefois, Monsieur le président, je sais aussi que les étudiants doivent comprendre les sommes qu'ils peuvent dépenser — pas les sommes qu'ils peuvent obtenir pour aller à l'université, mais les sommes qu'ils ont besoin de dépenser pendant leurs études. Je sais qu'il s'agit d'une notion un peu étrangère pour certaines personnes, mais l'idée est de ne pas dépenser chaque cent du prêt. Je sais que de nombreux étudiants finissent avec des prêts importants dont le montant est très élevé, mais la gestion des ressources commence dès le début — soit au moment de l'obtention du diplôme.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, étant donné que le Centre de service national de prêts aux étudiants tient compte des salaires des parents dans le calcul du montant final d'un prêt étudiant, certains étudiants et leurs familles doivent compter sur les banques et les caisses populaires pour obtenir des fonds supplémentaires afin de pouvoir passer l'année. Le ministre nous indiquerait-il le pourcentage d'étudiants qui doivent se tourner vers des institutions financières privées pour obtenir des fonds supplémentaires?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne peux pas indiquer le chiffre exact. Encore une fois, nous pouvons l'obtenir d'EPFT. Toutefois, je sais ce que nous avons constaté relativement à certains des programmes qui étaient en place, qu'il s'agisse du Programme de prêts aux étudiants et de l'exonération d'intérêts sur les prêts… D'autres programmes ont été établis pour encourager les gens à rester ici, dans notre province, au lieu de partir une fois leur diplôme obtenu.

Je suis en outre au courant d'un programme que nous avons annoncé tout récemment, lequel vise à former 100 infirmières à la Beal University. Je viens d'apprendre aujourd'hui que 100 personnes se sont inscrites au programme de sciences infirmières — imaginez. Imaginez, Monsieur le président. Nous avons collaboré avec des établissements dans toute la région pour essayer de faire grimper les chiffres ; donc, les inscriptions se sont produites en un temps record.

Or, dans combien d'autres secteurs pouvons-nous faire cela? Les gens n'ont pas les moyens d'aller étudier. Nous leur fournissons des fonds pour aller étudier, car ils n'en ont pas les moyens. Il faut donc trouver davantage d'établissements qui soient vraiment capables de donner des résultats, et ce, lorsque nous en avons besoin, car nous en avons besoin maintenant, Monsieur le président. Nous en avons besoin maintenant, et pas hier. Merci.

IMPÔT SUR LE REVENU

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, lorsque j'ai demandé hier au ministre des Finances le raisonnement qui l'avait amené à proposer le projet de loi de l'impôt sur le revenu et à ventiler les réductions comme il l'a fait, il a répondu par une théorie — il l'a presque scandé. Voici ce qu'il a dit :

Il est vrai que, plus une personne a des revenus élevés, plus elle profitera des réductions d'impôt. Toutefois, savez-vous quoi? Plus les revenus sont élevés, plus il faut payer d'impôts. Je ne sais pas, mais c'est simplement une sorte de coïncidence que, plus les revenus sont élevés, plus il faut payer d'impôts. Mon père avait pour habitude de dire : J'aime payer des impôts, car, plus j'en paie, plus je gagne de revenus.

Voici donc une question simple pour le ministre : S'il croit réellement à sa théorie qu'il est formidable de payer plus d'impôts puisque cela revient à gagner plus d'argent, alors, pourquoi ressent-il le besoin d'accorder la plus importante réduction d'impôt aux personnes ayant les revenus les plus élevés?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Savez-vous quoi? Nos plus récentes réductions d'impôt — la troisième d'affilée, semble-t-il, et nous poursuivrons sur cette lancée — ont été saluées par toutes les chambres de commerce du Nouveau-Brunswick. Les chambres de commerce appuient la mesure et disent qu'il s'agit d'une bonne chose. Les chambres de commerce aiment le fait que le rapport de la dette nette au PIB de notre province soit désormais descendu à 28. Les chambres de commerce aiment le fait que la province attire maintenant des gens, et la Société médicale dit aussi que la province attire des gens, ce qui pourrait nous aider à trouver davantage de médecins et à les faire venir ici.

Savez-vous quoi? Nous avons réduit les impôts pour les personnes à faible revenu. Nous avons augmenté le montant personnel, soit le montant au-dessus duquel les gens paient des impôts, pour les personnes à faible revenu. Nous avons aussi aidé les aînés avec la prestation pour le carburant et la nourriture. Bon, nous devons aider tout le monde. Nous n'avons pas le luxe qu'ont les Libéraux de choisir une région. Nous devons aider tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous devons aider tout le monde, et c'est ce que nous faisons. Nous aidons les gens de la classe moyenne comme n'importe qui d'autre au Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.